ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

téléphone

Question écrite n° 22446

Texte de la question

M. Henri Jibrayel attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur le statut de Skype, logiciel qui permet aux utilisateurs de passer des appels téléphoniques *via* internet. Selon l'ARCEP, le gendarme des télécommunications hexagonales, Skype est un opérateur téléphonique. Aujourd'hui, un tiers des communications internationales auraient lieu *via* ce logiciel. Il lui demande de préciser la position du Gouvernement et de l'Union européenne quant à ce statut et de rappeler le calendrier européen sur les coûts des "*roaming*".

Données clés

Auteur : M. Henri Jibrayel
Circonscription : Bouches-du-Rhône (7e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 22446
Rubrique : Télécommunications
Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 mars 2013, page 3235
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)